

Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 2020-02-012
du Conseil municipal
Séance du 1^{er} février 2020

Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 21 janvier 2020
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 26
Nombre de Conseillers municipaux absents
ayant donné procuration : 4
Nombre de Conseillers municipaux absents : 3

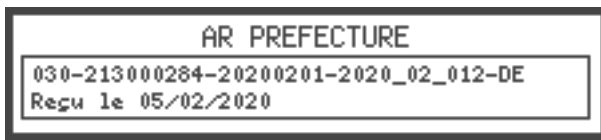
L'an deux mille vingt, le 1^{er} février à 9 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Maison de l'Entreprise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Denis **RIEU**, Emmanuelle **CREPIEUX**, Ghislaine **COURBEY**, Michel **CEGIELSKI**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Vincent **POUTIER**, Ghislaine **PAGES**, Jean Christian **REY**, Catherine **EYSSERIC**, Karine **GARDY**, Raymond **MASSE**, Ali **OUATIZERGA**, Laurence **VOIGNIER**, Christian **SUAU**, Aldjia **SAIDIA**, François **PENCHENIER**, Christine **MUCCIO**, Philippe **BERTHOMIEU**, Anthony **CELLIER**, Serge **ROUQUAIROL**, Claudine **PRAT**, Christian **ROUX**, Yvette **ORTIZ**, Claude **ROUX**, Jean-Pierre **NAVARRO**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** *procuration à J-Y Chapelet*, Rémy **SALGUES** *procuration à V. Poutier*, Carole **BRESCHET** *procuration à M. Cegielski*, Murielle **ISNARD** *procuration à G. Pages*

Conseillers municipaux absents : Stéphane **PEREZ**, Anne-Marie **AYMERIC**, Michel **AYMERIC**

Secrétaire de séance : Vincent **POUTIER**



Objet : Cession de parcelles communales au profit de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment en ses articles L. 2122-21 et L. 2241-1,

Vu la demande d'avis domanial réceptionnée par la Direction Départementale de Finances Publiques en date du 24 décembre 2019,

Considérant que la cession des parcelles BC 154, 167, 169, 171, 173, 178 et AZ 343 rentre dans le cadre du réaménagement de l'entrée Nord de Bagnols-sur-Cèze et que ces parcelles sont aujourd'hui constitutives de voirie publique,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission urbanisme, travaux et environnement du 21 janvier 2020,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la cession des parcelles BC 154, 167, 169, 171, 173, 178 et AZ 343 au profit de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée au prix de 1 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint, Monsieur Vincent POUTIER délégué au Sport, à l'Urbanisme et à l'Intercommunalité, à signer les actes à intervenir et tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 1^{er} février 2020

Acte rendu exécutoire
Après dépôt électronique en Préfecture
le 5 février 2020
et publié le 5 février 2020

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET